

Je trouve donc injuste qu'une famille se partage une fortune qui a été constituée par l'impôt sur le revenu exigé de la masse des salariés.

Ceux qui entourent Duplessis et Drew, soyez-en assurés, préfèrent donner de grosses souscriptions à leurs caisses électorales plutôt que de payer les fortes sommes que leur succession serait obligée de verser, advenant leur décès.

Il y en a sans doute qui vont me dire qu'il y a des libéraux qui ne pensent pas comme moi. Cela n'a aucune importance et ce n'est pas d'ailleurs la première fois que je ne partage pas leurs opinions...

Je tiens à souligner, monsieur l'Orateur, que le parti libéral permet à chacun de ses membres d'avoir des idées personnelles,—ce qui constitue pour lui la meilleure garantie de son évolution, contrairement au parti de Duplessis, où tout le monde se voit obligé de penser comme le chef, ce qui en fait ni plus ni moins qu'une dictature. Avez-vous jamais trouvé dans le parti de Duplessis un Cardin?... un Power?... Vous aurez beau chercher à la loupe, vous n'en trouverez pas. Pourquoi faire payer à la grande masse des salariés, qui constitue la majorité dans le Québec, le coût d'une guerre qu'elle n'a pas voulue, et que je n'ai sûrement pas voulue moi-même? Pourquoi permettre aux millionnaires de Toronto et de Montréal de jouir d'une fortune dont une partie est constituée par l'impôt sur le revenu qu'ont dû payer les salariés pour faire face à ces mêmes dépenses?

Les petites fortunes de Québec n'ont rien à craindre de l'impôt sur les successions, car vous savez comme moi que, lorsqu'un individu laisse moins de \$20,000 à sa famille, il n'a rien, ou presque rien, à payer en fait d'impôt. Donc, si demain nos cultivateurs de la province de Québec sont forcés de verser l'impôt sur le revenu, ce sera la résultante de l'attitude que prennent actuellement les "tories" genre Duplessis et Drew; comme, également, si nous sommes privés d'un programme de sécurité sociale dans la province de Québec, comportant la pension de vieillesse à soixante-cinq ans ou mieux, ce sera encore la conséquence de l'attitude de Duplessis et de Drew, qui auront forcé les salariés à payer seuls, ou presque seuls, ce qui ne peut continuellement se faire sans diminuer la puissance d'achat des masses et provoquer une crise de chômage encore plus forte que celle de 1931.

Il me semble que le libéralisme, qui s'est toujours inspiré de l'intérêt des masses, devrait comprendre, dans le domaine provincial ou fédéral, qu'il n'y a pas d'impôt juste sur le revenu si l'impôt sur les successions ne marche pas de pair avec lui; car, s'il y a des gens honnêtes, il y a aussi de la canaille et des Séraphin Poudrier...

[M. LaCroix.]

De plus, aucun gouvernement, à moins d'avoir le droit de légiférer à ce sujet, ne pourra contrôler cette situation.

L'autonomie, j'en suis, mais pas jusqu'au point de forcer les salariés à payer des taxes pour ceux qui n'en payent pas. Je suis d'avis que le revenu provenant de l'impôt sur les successions reste la propriété de la province de Québec, mais je prétends qu'il est essentiel que le gouvernement fédéral ait le droit de légiférer dans ce domaine, parce que c'est lui qui perçoit l'impôt sur le revenu.

Tout en admettant que les législatures provinciales, comme le gouvernement fédéral, ont le droit d'imposer le revenu, il ne faut tout de même pas nier le fait brutal que l'impôt sur le revenu est actuellement perçu par le pouvoir central et que, quoi qu'on fasse, il continuera à l'être. En conséquence, il est essentiel que l'impôt payé par les salariés diminue, et il diminuera pour autant que le gouvernement fédéral pourra récupérer les sommes qui lui sont légitimement dues. En outre, cela serait de nature à permettre au gouvernement d'Ottawa d'envisager avec beaucoup plus d'ampleur son programme de sécurité sociale, élément indispensable à l'ouvrier du sol, de l'usine et de la forêt, lorsque ce dernier se voit rendu à l'âge où sa capacité physique ne lui permet plus de gagner sa propre existence et celle des siens.

Je sais que certains grands propriétaires de journaux ne partageront pas mon opinion et que tous les capitalistes vont se liguer contre moi; mais soyez assuré que je ne m'en fais pas, car j'y suis habitué.

D'ailleurs, des forces occultes exercent actuellement leur influence ici même, à Ottawa, et, que l'on réussisse à faire disparaître du programme l'article ayant trait aux droits successoraux, vous verrez MM. Duplessis et Drew s'entendre à merveille avec le gouvernement central! Vous verrez alors également tous les beaux discours de ces messieurs sur l'autonomie cesser comme par enchantement, parce qu'ils n'auront plus l'appui de la haute finance qui a toujours été la raison d'être des tories.

Ce sont ceux-là mêmes qui trouvaient que le Gouvernement ne dépensait jamais assez pour la guerre qui, aujourd'hui, veulent, par tous les moyens à leur disposition, s'éviter d'en payer les frais.

Je ne suis certainement pas l'un de ceux qui approuvent continuellement la politique du Gouvernement, et mes votes dans le passé sont là pour le prouver; mais, lorsque le gouvernement fédéral a raison, il faut tout de même avoir également le courage de l'en féliciter et de l'appuyer.

A mes compatriotes qui, chaque semaine, voient déduire de leur chèque de paye un montant d'argent dont ils auraient grandement